

Les Voiles de Camaret veulent fédérer en 2023

L'association lève le pied pour mieux préparer des événements en 2024. Ses bateaux adhérents seront néanmoins sur l'eau dès le 17 juin, pour mettre en valeur le port.

Qu'il se fasse « port escale » entre Brest et Douarnenez en juillet ou petit écrivain pour les fêtes du 15 août, l'association Voiles de Camaret organise, chaque été, depuis sa création en 2019, des rassemblements de bateaux dans l'ancien port langoustier de la presqu'île de Crozon.

L'été finistérien 2023 étant sans grandes fêtes maritimes, l'équipe d'Alain Sévellec décide de lever le pied pour mieux préparer l'été 2024, dont la fête Voiles de Camaret, qui se déroulera du 16 au 18 août 2024, en raison des coefficients de marée.

« L'équipe avait besoin de se resourcer. En 2022, nous avons manqué de temps et de moyens humains pour chercher les budgets nécessaires. Nous avons été un peu frustrés de ne pas réaliser tous nos souhaits. 2023 est une année pour fédérer et mettre en valeur le port de Camaret », raconte le président, qui annonce vouloir passer la main fin 2024.

Ronds dans l'eau et godille

L'été ne sera néanmoins pas de tout repos. Les « Ronds dans l'eau » doivent reprendre, vendredi 17 juin. Mais à un rythme moindre que les années précédentes. Les bateaux membres de l'association paraderont ainsi dans le port, un vendredi sur deux, à partir de 16 h. Les autres vendredis, des initiations à la godille doivent être proposées au grand public.

En plus des sorties vers le fort de Bertheaume (6 août) ou autour des Tas de pois (9 juillet), il devrait aussi y avoir un « rendez-vous des marins » les samedi 12 et dimanche 13 août



Alain Sévellec, président de l'association Voiles de Camaret.

PHOTO : QUIEST-FRANCE

au Corréjou. « Mais ce n'est pas un événement ouvert au public, souligne Alain Sévellec. C'est une demande de des marins qui veulent venir ici pour passer un moment convivial. C'est, pour nous, un moyen de maintenir le lien avec les équipages mais on n'investit pas, on sécurise pour 2024. »

Soucieuse d'avancer de manière plus collective, l'association a ouvert une boîte à idées sur son nouveau site internet. Il est ainsi possible d'y déposer ses envies et propositions pour des événements maritimes futurs. Ainsi que de s'inscrire, prochainement, comme bénévole pour les Voiles de Camaret 2024 ou com-

me miécène. « Il est certain que la composition de la fête sera basée sur le montant des aides et recettes que nous aurons réussi à collecter », prévient Alain Sévellec.

« Pas une question de taille » Dans le paysage des fêtes maritimes, Voiles de Camaret se voit comme le plus « local ». En tout cas, « ce n'est pas une question de taille des bateaux. Ce qui prime, c'est le style de navigation. Celui des gens qui aiment, entretiennent et partagent leurs bateaux, explique Alain Sévellec. On fait venir des bateaux tout proches, qui disent des choses de l'activité d'autrefois en rade de Brest

ou en baie de Douarnenez. » Côté scène, « on valorise les artistes et savoir-faire d'ici. Que ce soit avec des cercles celtiques, des troupes de théâtre, des plasticiens ou des musiciens. » Preuve à l'appui, l'affiche des Voiles de Camaret 2024 est réalisée par Laurent Dhermy, qui vit à Camaret-sur-Mer. Elle représente le langoustier Skellig.

À l'heure où la notion de « patrimoine maritime » semble devoir se réinventer, Alain Sévellec est confiant. « Faire du patrimoine maritime pur et dur, c'est peut-être compliqué, mais offrir une visibilité aux bateaux, ça participe à la transmission. »

Carole TYMEN.